

LE PATRIMOINE
DES MODERNITÉS
EN AFRIQUE DU
NORD, UN TERRAIN
EXPÉRIMENTAL
POUR RENOUVELER
L'APPROCHE DU
PATRIMOINE. ARRÊT À
CASABLANCA

par Karima HAUDY

Dans le cadre de ce symposium, nous vous proposons de faire escale dans le patrimoine urbain des modernités, en Afrique du Nord, et tout particulièrement à Casablanca. Une escale nécessaire pour mesurer la contribution du patrimoine des modernités dans le renouvellement de notre approche méthodologique de la sauvegarde et de la valorisation du « patrimoine » dont le cadre de référence même se voit régénéré par cette aire culturelle partagée entre l'Europe et l'Afrique du Nord avec d'autres contrées de par le monde. Le choix de Casablanca est lié à notre parcours professionnel jalonné par l'expérience au sein de l'ONG Casamémoire autour de la préparation du dossier de candidature de la ville au Patrimoine mondial de l'Humanité (bien inscrit sur la Liste indicative depuis 2013). Ce projet est innovant à plusieurs titres. D'un point de vue de son contenu, tout d'abord, il met en relief l'histoire moderne et contemporaine du Maroc dans le contexte du Protectorat et de l'Indépendance et la contribution essentielle de la ville à la fabrique de la modernité architecturale et urbanistique, dimension peu représentée dans la Liste du Patrimoine mondial. Ensuite, l'innovation réside dans le processus d'émergence et de mise en œuvre associant entre autres des institutions gouvernementales, un comité scientifique composé d'experts nationaux et internationaux et la société civile. Enfin, l'innovation se situe dans l'assise de la proposition qui repose sur la notion d'un paysage urbain évolutif – à l'aune de l'emprise territoriale, significative, de la proposition – qui assure un équilibre entre une préservation dynamique des caractéristiques immatérielles et matérielles incarnant la valeur universelle et exceptionnelle et un développement territorial, durable et équitable. Les principes de l'UNESCO énoncés ci-après nous ont accompagnés tout au long de ce processus pour identifier les ressources patrimoniales de Casablanca et sa capacité à répondre aux enjeux de développement dont celui, prioritaire, de la réduction des disparités territoriales : « Le patrimoine

urbain constitue une ressource essentielle pour renforcer l'habitabilité des zones urbaines et favoriser le développement économique et la cohésion sociale dans un environnement mondial en pleine mutation. Nous devons être plus nombreux à participer aux efforts de conservation et à la recherche de solutions novatrices. Seule la collaboration active des secteurs publics, privés et des citoyens nous permettra de conserver et de célébrer la ville, ancienne et moderne. »¹²

La connaissance de l'expérience urbanistique et architecturale casablancaise au carrefour des XIX^e et XX^e siècles et le processus, lent et complexe, de patrimonialisation de cet héritage récent constitue un terrain expérimental pour renouveler l'approche du patrimoine dans toutes ses dimensions : depuis l'approche épistémologique du sujet jusqu'à la question de l'identification et de la mobilisation des sources, des ressources et des acteurs (institutionnels, acteurs privés, corps académique, société civile...). Le patrimoine des modernités, souvent hâtivement et erronément désigné comme « patrimoine colonial », remet en question la méthodologie patrimoniale par un décentrement des points de vue, un élargissement et un décloisonnement disciplinaire, encouragés par ailleurs par l'analyse des archives des entreprises européennes qui, au cours des XIX^e et XX^e siècles, ont participé à la co-construction d'un savoir-faire industriel méditerranéen. C'est le cas par exemple de l'entreprise Baume & Mercier dont les archives conservées à l'Écomusée du Bois-du-Luc illustrent un pan emblématique de cette expérience partagée entre l'Europe et l'Afrique du Nord par l'intervention d'acteurs européens et nord-africains (ingénieurs, techniciens, ouvriers...) souvent occultés

12 UNESCO, *Une vie nouvelle pour nos villes anciennes. Petit guide d'utilisation de l'approche centrée sur le paysage urbain historique.*

dans le paysage de l'histoire des territoires, placés sous domination coloniale¹³.

La lecture urbaine et la lecture archivistique nourrissent donc cet essai qui propose de manière non exhaustive et modestement d'identifier les apports de la connaissance du patrimoine des modernités à l'ingénierie et la créativité patrimoniales dans son ensemble mais aussi de repérer les limites et les freins qui entravent ce processus.

Nous avons retenu quelques traits majeurs de cette innovation apportée par ce champ patrimonial :

- ▶ une reconfiguration de la notion de patrimoine et des modèles d'urbanité ;
- ▶ une reconfiguration des relations entre les territoires et du processus de domestication des cultures ;
- ▶ une réalité locale plurielle avec l'implication de différentes strates d'acteurs.

Une reconfiguration de la notion de patrimoine et des modèles d'urbanité

De quel patrimoine parlons-nous ? Dans son étendue caractéristique de l'expérience de la « fabrique de la modernité » soit de l'ancienne médina arrimée au port historique jusqu'à la ville de Mohammedia en passant par le centre-ville (désigné selon la sémantique coloniale « centre européen » ou « ville moderne »), le chapelet de quartiers périphériques (Hay Hassani, Aïn Diab, Hay Mohammadi...) et enfin, le littoral jalonné par une série de témoignages (préhistoriques et historiques) importants, Casablanca a été un exceptionnel laboratoire urbain, à l'orée du XX^e siècle¹⁴. Capitale économique du Maroc et « ville du capital », elle a été un creuset de l'expérimentation de disciplines multiples : urbanistiques, architecturales, sociales et culturelles. Des influences d'origines diverses également s'y croisent et se mélangent. Casablanca est en effet au carrefour d'influences marocaines, maghrébines, occidentales et américaines. C'est avant tout un laboratoire international. Nous voici donc face à un ensemble paysager et urbain

qui témoigne de la mise en œuvre de la modernité architecturale et urbanistique laquelle s'arrime au noyau originel du port et de l'ancienne médina, préservée par le Protectorat – nous y reviendrons – pour s'étaler sur une vaste emprise territoriale. L'unité dans la diversité dicte cet urbanisme, apte à répondre à la densité, au développement de nouveaux usages urbains (mobilité rapide, hédonisme...), à la répartition fonctionnelle et enfin, à créer de la cohérence (via ses anciennes voies de circulation notamment) entre des entités urbaines, séparées par l'« apartheid urbain » mené par le Protectorat entre des catégories d'usages, de classes sociales et/ou des groupes ethnico-religieux différents.

Si la ville fut un terrain d'expérimentation de nouvelles sciences – l'urbanisme et l'architecture modernes – développées en France, en Allemagne, en Amérique du Nord, cette modernité prend racine sur le terreau des savoir-faire traditionnels, celui des *maâlemin* dont la proximité technique et esthétique a su être habilement valorisée dans des projets architecturaux, résolument modernes. L'Art déco de Casablanca est une expression aboutie de ce syncrétisme architectural. Mais au-delà de cette écriture architecturale, par trop souvent retenue comme le seul archétype, Casablanca est aussi le lieu de l'expérimentation, après la Seconde Guerre mondiale, d'une ingénierie sociale visant à résoudre le logement pour le plus grand nombre. La ville raconte ainsi cette histoire du logement social dans un contexte particulier, celui d'une métropole africaine et de la remise en question empirique des théories des CIAM. Enfin, rappelons que tout cet héritage bâti est le fruit d'échanges, de voyages, d'allers-retours incessants, de migrations des idées, des techniques, des styles et des hommes et ce, en dépit de la politique de ségrégation. Casablanca est une ville inscrite dans la modernité et qui inscrit la modernité dans un paysage, résolument cosmopolite. Jean-Louis Cohen et Monique Eleb ont consacré un ouvrage majeur (*Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine*) et une kyrielle de travaux mettant en exergue, précocement, le caractère universel et exceptionnel de cette « ville monde ».

L'expérience urbanistique et architecturale de Casablanca nous encourage à revoir en profondeur les limites d'appréhension du patrimoine en élargissant celles-ci à l'environnement urbain et paysager, avec toutes ses épaisseurs historiques et ses variations de modèles de

13 HAOUDY K., « Le théâtre d'été de Casablanca par Baume & Mercier » dans PIATON Cl., GODOU E. et PEYERÉ D. (dir.), *Construire au-delà de la Méditerranée. L'apport des archives d'entreprises européennes (1860-1970)*, Arles, 2012.

14 COHEN J.-L., ELEB M., *Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, 1998.

citadineté. Des expériences précoloniales aux évolutions récentes, la ville est un organisme vivant aux allures de palimpseste qui nous invite à englober les ensembles urbains et leur évolution, au-delà des « monuments » ou de la collection d'« édifices isolés » *stricto sensu* qui persistent, il faut le reconnaître, à être la toise déterminante d'appréciation et d'appréhension de ce patrimoine. Cette extension conceptuelle n'a de sens et de pertinence que si elle est adossée à un cadre légal et à des outils de gestion qui tiennent compte de cette « échelle paysagère » et de la préservation dynamique de l'héritage urbain dans une optique de réduction des disparités territoriales.

Aussi, face au chapelet des villes impériales, Casablanca offre une autre forme de citoyenneté comme l'observe Raffaele Cattedra : « Témoin d'un présent rude et instable, la cité, après avoir constitué sous le nom d'Anfa la capitale du royaume hérétique des berbères Berghwata au Moyen Âge, a été détruite maintes fois et reconstruite par le sultan Mohammed Ben Abdallah vers 1780. Elle renaît « pour la troisième fois » au début du XX^e siècle, ouvrant les portes du Maroc à l'emprise coloniale. La citoyenneté casablancaise ne puiserait donc pas son modèle, s'il existe, dans une sédimentation de culture urbaine révélée par l'« authenticité » d'une architecture qui matérialise la « cité musulmane » ; elle n'aurait pas de citoyenneté. Étonnante contradiction, étant donné que la nouvelle métropole représente aujourd'hui l'essence urbaine du Maroc. Tandis que dans ses périphéries apparaissent les premiers « bidonvilles » (ce mot est né à Casablanca), les architectures deviennent de plus en plus vertigineuses, « à l'américaine ». Ce qui instaure une « tradition de modernité » caractéristique de Casablanca. [...] »¹⁵. Cette nature singulière de la ville transparait aisément au travers des récits urbains et de la sélection – somme toute subjective – des objets patrimoniaux (édifices, places publiques et/ou quartiers) opérés par les guides de voyage¹⁶ dont le *Guide bleu* parcouru, dans ses éditions de 1921 à 1996, par R. Cattedra. Son itinéraire dans ce corpus touristique dévoile l'importance des critères d'appréciation esthétique qui dressent une hiérarchie entre les villes – Casablanca étant présentée comme

la ville ayant le moins d'intérêt – et entre les édifices plaçant, dans l'édition de 1996, par ordre d'importance la mosquée Hassan II, le centre-ville, *Casablanca Art déco*, le quartier des Habous et l'ancienne médina comme sites à découvrir au sein de cette métropole, bien éloignée, à l'appréciation de ces guides, des canons de l'architecture dite « traditionnelle ».

Il est intéressant de cerner « l'instabilité » de ces objets patrimoniaux en fonction du contexte historique¹⁷ d'une part et de saisir la permanence des critères esthétiques qui promeuvent la culture arabo-musulmane comme l'essence même d'une identité marocaine. Une vision de la culture monolithique défendue par la « politique des égards », résolument paternaliste et conservatrice du Protectorat¹⁸. Les expressions et les témoignages architecturaux et artistiques de cette « tradition » seront encouragés par l'appareil colonial via une cohorte de dispositifs : mesures de protection du patrimoine historique, création du Service des Beaux-Arts et des Monuments historiques, stimulation des savoir-faire traditionnels, construction de la nouvelle médina aux Habous... La préservation de l'ancienne médina à Casablanca et à Rabat et sa séparation d'avec la ville européenne y participent. Cette opération marque en outre un tournant dans l'entreprise coloniale française qui a tiré les leçons de son expérience en Algérie et Tunisie, comme nous l'indique le Maréchal Lyautey, « L'expérience de trop de villes algériennes était là pour nous enseigner. Il était donc bien simple, puisque l'on devait en sortir, de commencer par se mettre dehors. C'est de là qu'est partie notre conception initiale. Toucher le moins possible aux villes indigènes. Aménager leurs abords, sur les vastes espaces encore libres, la ville européenne, suivant un plan réalisant les conditions les plus modernes, [...] »¹⁹.

Si la ville européenne s'ouvre et s'applique à la « modernité », la ville « indigène » est, quant à elle, l'objet d'une fermeture, à double tour : dans son passé et son

15 CATTEDRA R., « Casablanca : la réconciliation patrimoniale comme enjeu de l'identité urbaine » dans *Rives méditerranéennes. Patrimoine et politiques urbaines en Méditerranée*, n° 16, 2003, p. 2-3.

16 CATTEDRA R., *op. cit.*, p. 1.

17 CATTEDRA R., *op. cit.*, p. 4. Cette expression d'« instabilité » est empruntée à Ola Söderström et Lorenza Mondada dans leur contribution « Lorsque les objets sont instables : les faits culturels comme processus » dans *Géographie et Culture*, n° 9, mars 1994.

18 ROUSSILON A., « À propos de quelques paradoxes de l'appropriation identitaire du patrimoine » dans *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains*, Rabat, Beyrouth, 2010, p. 14.

19 LYAUTEY H. (Maréchal), *Paroles d'action. 1900-1926*, Paris, 1927, p. 453.

avenir. Engoncée dans le corset d'un passé idéalisé, elle se voit confisquer son futur, reclus dans une trame urbaine, vouée à l'inertie et à l'asphyxie, selon l'observation percutante de Saïd Mouline. « Perçues auparavant comme des univers sans art et sans ordre, comme des villes sans plan, comme des labyrinthes, les médinas vont être « intégrées » dans les villes nouvelles, spatialement annexées sous forme de zone homogène, asphyxiées de l'extérieur et réduites, par d'excessives contraintes à une inertie qui fige « *leurs merveilleux aspects panoramiques* » en de « *superbes points de vue pour les principales perspectives des villes modernes* ». La ville coloniale privait la cité musulmane de son développement endogène. En d'autres termes, elle s'appropriait son futur tout en respectant son passé qu'elle préservait et mettait en scène. Toute l'ambiguïté de cette politique urbaine coloniale est dans cette pratique paradoxale de valorisation d'un passé dans un futur exproprié. »²⁰

À l'élargissement de la notion de patrimoine et de la prise en compte de la relation entre les multiples séquences de l'expérience urbaine, se greffe la nécessité d'associer le patrimoine immatériel. Casablanca rassemble des mémoires plurielles. Dans ce registre, elle est, comme l'a habilement mis en lumière Jean-Louis Cohen, une matière féconde pour les artistes, des cinéastes aux chanteurs. Si la portée imaginaire est forte, le gisement mémoriel apporte des nuances aux narrations officielles de l'Histoire.

Situé au sud des quartiers industriels, dans l'est de la ville, Hay Mohammadi matérialise de manière éloquente l'importance de la convergence des patrimoines matériels et immatériels. Recouvrant l'ensemble des opérations de logements sociaux menées après la Seconde Guerre mondiale pour les populations marocaines, en particulier dans le but de reloger les habitants du bidonville des Carrières centrales, ce quartier concentre sur un périmètre restreint les plus grandes expériences fondatrices de la modernité en continent africain. Le

quartier offre une lecture aisée des différentes étapes transitoires qui mènent de l'habitat horizontal (trame 8 x 8 de l'urbaniste Michel Écochard) à l'habitat vertical en passant par le bidonville. Carrières centrales forgera d'ailleurs le terme *karian* signifiant une facette de la réalité urbaine du XX^e siècle. C'est l'incarnation même du territoire-laboratoire où se croisent innovations architecturales, sociales et politiques. À la fonction de creuset architectural et urbanistique s'ajoute celle d'un creuset social où s'élabore le processus d'émancipation, qu'elle soit ouvrière ou politique. S'y sont développés les mouvements pour l'Indépendance ou plus tard celui de la résistance sous les Années de Plomb. Une résistance matérialisée entre autres par le commissariat de Derb Moulay Cherif où fut détenue Fatma El Bouih qui poursuit son engagement militant pour l'émancipation et la dignité, par le biais de la réhabilitation et la réconciliation mémorielle²¹. Le projet *Traces d'espaces* réalisé par Casamémoire dans le cadre du Programme de Réparation communautaire de Hay Mohammadi²² s'inscrit dans cette veine de résurgence de la mémoire plurielle du quartier au travers d'un circuit de plaques signalétiques bilingues, nourri en amont par le travail de recherche archivistique et de collecte de la mémoire orale mené par l'historien Najib Taki²³.

Ce sont donc toutes ces strates historiques, ces expériences de planification spatiale, de leurs rapports et des significations revêtues au fil du temps par celles-ci (dialectique entre moderne/ancien) que condense Casablanca et qui enrichissent l'approche du patrimoine.

Une reconfiguration des relations entre les territoires et du processus de domestication des cultures

L'expérience urbaine de Casablanca illustre en outre les modalités variées de circulations entre la métropole française et la colonie. Toutefois dépassant ce dialogue, la

20 MOULINE S., « Architecture métissée et patrimoine » dans *Old Cultures in New Worlds. 8th ICOMOS General Assembly and International Symposium, Programme Report-Compte rendu*, US/ICOMOS, Washington, p. 717-718. Les expressions, en italique, appartiennent à l'urbaniste Henri Prost. PROST H., « Le développement de l'urbanisme dans le Protectorat du Maroc » dans *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux. Communications et Rapports du Congrès International de 1931*, t. I, Paris, 1932, p. 62.

21 EL BOUIH F., *Une femme nommée Rachid*, Casablanca, 2002.

22 Ce programme, mis en application par la Fondation Caisse de Dépôt et de Gestion, a reçu le soutien de l'Union européenne et du Conseil national des Droits de l'Homme. Il comprend également la réalisation d'un documentaire *L'Hay, 7 Histoires et ½* rassemblant les témoignages des habitants.

23 TAKI N., *Aspects de la mémoire des Carrières centrales Hay Mohammadi au 20^e siècle*, Casablanca, 2012.

ville de Casablanca témoigne de la diversité des influences et des échanges avec d'autres régions du Maroc, d'autres contrées africaines, d'autres continents. Échanges Nord-Sud et Sud-Sud, la trame des liens est en effet dense et complexe. Perçue comme le foyer expérimental de la modernité, Casablanca a exercé en dehors du Maroc une influence considérable.

Ses principes d'organisation du territoire, ses règlements, ses modèles architecturaux ou encore ses techniques (zonage, béton armé, hygiénisme, outils de remembrement urbain...) inspirent les villes européennes et extra-européennes, en quête de modernité. Par ailleurs, il est intéressant d'observer les migrations, intra et extra-urbaines, de modèles architecturaux produits par l'urbanisme industriel avec notamment les « néo-médinas » industrielles qui émergent dès la première moitié du XX^e siècle dans les quartiers industriels de Hay Mohammadi, Carrières centrales et Roches Noires. C'est le cas de la cité de la COSUMAR – Compagnie sucrière marocaine (1932-1951) aux Roches Noires conçue par l'architecte Edmond Brion. Cette cité reçoit l'entière adhésion du Service des Monuments historiques qui y voit une modernisation du concept de la médina, idéale pour acclimater, selon la conception de l'époque, la « *main-d'œuvre indigène à l'organisation industrielle* ». D'autres cités ouvrières, planifiées par E. Brion seront érigées à Casablanca (SOCICA – Société chérifienne de la cité ouvrière indigène de Casablanca, usines Lafarge...) et ailleurs, à Oran ou encore au sein du complexe minier de Khouribga. Ces microcosmes ouvriers revisitent l'archétype du Protectorat de la « nouvelle ville indigène » également désignée « nouvelle Médina » située aux Habous, produite entre autres par Brion avec son fidèle associé Auguste Cadet entre 1918 et 1954, en collaboration avec des *maâlemin*. Notons que la Chambre syndicale des Entrepreneurs français a émis des critiques à Brion de nouer des contacts avec des entreprises marocaines dont celle du *maâlem* Hadj Embarek Ben El-Hadj Boualem, dans le cadre du chantier de la cité de la SOCICA (1942)²⁴.

Le patrimoine urbain des modernités remet en question les limites et la portée des territoires d'influence et apporte des nuances utiles au processus de « domestication locale

de la modernité européenne et de son hybridation »²⁵. Car en dépit du programme de ségrégation et de son inscription spatiale, la ville de Casablanca exprime la variété de styles hybrides qui donne à voir le syncrétisme des cultures. Cette synthèse exceptionnelle est perceptible entre autres dans les réalisations du groupe ATBAT-Afrique (Atelier des Bâtitteurs), à Hay Mohammadi. Leurs trois bâtiments (Nid d'abeilles, Sémiramis et tour Bodiansky) qui viennent scander la trame Écochard constituent une astucieuse adoption-adaptation des thèses universalistes de la Chartes d'Athènes et des spécificités locales à l'instar de la référence aux codes de l'habitat traditionnel berbère ou encore de la prise en compte des contingences climatiques²⁶.

Une réalité locale plurielle avec l'implication de différentes strates d'acteurs

« Dans la tradition de l'histoire classique des idées et des doctrines, l'accent a été naturellement mis sur les grandes compositions ou aménagements émanant du pouvoir central, voire métropolitain, sur les réalisations et projets des grands noms de l'architecture ou de l'urbanisme, sur les scénographies majeures du « pouvoir conquérant » ou « protecteur »²⁷. Se focaliser sur les grands gestes et les personnalités démiurgiques fait ainsi manquer toutes les hésitations, inconsistances, incohérences, contradictions, réorientations ou subversions qu'ont pu connaître les projets initiaux ; c'est aussi laisser dans l'ombre des lotissements mis en œuvre par les sociétés immobilières, les cités ouvrières produites par les entreprises privées (compagnies pétrolières ou minières, par exemple), les ensembles dus à des congrégations religieuses, les réalisations signées par d'anonymes entrepreneurs... ; en bref, tout ce qui fait l'ordinaire de la ville coloniale ou en a constitué en tout état de cause des fragments conséquents... »²⁸

24 MEFFRE G. et DELGADO B., *Architecture marocaine du 20^e siècle : Edmond Brion et Auguste Cadet*, Mohammedia, 2009.

25 VOLAIT M., *Patrimoines partagés : un regard décentré et élargi sur l'architecture et les villes des 19^e et 20^e siècles en Méditerranée*.

26 ANDALOUSSI R., « Rachid Andaloussi's Casablanca » dans *Domus*, 999, février 2016, p. 118-124.

27 BEGUIN F., *Arabesances*, Paris, 1993.

28 VOLAIT M., *Patrimoines partagés : un regard décentré et élargi sur l'architecture et les villes des 19^e et 20^e siècles en Méditerranée*.

Étayer et décortiquer le processus de construction des villes en identifiant notamment la variété des intervenants (des architectes aux artisans) repose sur les conditions d'accessibilité aux ressources documentaires et archivistiques, dont celles des entreprises de construction. Si l'on a tendance à ne retenir que les figures saillantes (autorités, architectes, commanditaires...), d'autres corps de métiers (techniciens, ouvriers, ingénieurs, contremaîtres, agents commerciaux...) participent à cette aventure. Ils sont essentiels car ils permettent de comprendre les rouages et les réalités complexes de la collaboration entre des Marocains et des Européens. C'est le cas d'Edmond Brion qui a, malgré les remontrances de l'administration du Protectorat, valorisé et perpétué le savoir-faire des *maaelims*. L'appel à ce savoir-faire local, multinational puisqu'à l'image du métissage culturel de Casablanca, est connu mais peu documenté.

Pourtant, cette remise en contexte qu'offre le patrimoine archivistique permettrait de re-questionner le principe même de l'architecture – arbitrairement désignée comme « coloniale » – et de ses producteurs.

Cet apport des archives peut irriguer le travail essentiel que mènent des associations à l'instar de Casamémoire et d'autres qui composent le paysage culturel marocain dans leur mission de rapprochement des Marocains à leur environnement quotidien, dans une perspective de réconciliation mémorielle²⁹. Ce travail de collecte et de sauvegarde des traces documentaires et des témoignages oraux forme une passerelle entre le passé, le présent et l'avenir, au service de la société marocaine. Ce travail de mémoire est, rappelons-le, en partie tributaire du partage de savoirs et de ressources qui sont aussi conservées en Europe. Comment recomposer cette mémoire commune partagée ? Quelle place accorde-t-on à l'expérience de la colonisation dans le paysage de la recherche et de l'enseignement tant en Europe qu'en Afrique ? Comment la connaissance de l'expérience peut mener à la reconnaissance institutionnelle de cet héritage partagé ?

Au fil de cet exposé, nous avons tenté de mettre en relief les apports essentiels du patrimoine des modernités à l'approche patrimoniale : élargissement de la notion

de patrimoine à un environnement urbain évolutif et à sa dimension immatérielle, diversités des modèles de la cidadinité africaine, reconfiguration des dynamiques d'influences et de circulations des savoirs et savoir-faire entre l'Europe et l'Afrique, pluralité des acteurs intervenant dans le processus d'émergence et de co-construction urbaine...

Il s'agit là d'un faisceau de contributions essentielles au champ de la recherche et de la sauvegarde du patrimoine. Essentielle l'est aussi la contribution de cette expérience à la résurgence d'une mémoire partagée entre l'Afrique et le reste du monde. C'est une mémoire plurielle. Des mémoires utiles pour remettre en question les narrations monolithiques de l'histoire coloniale et comprendre les mécaniques de l'amnésie, menace sérieuse qui pèse sur ce patrimoine. Cette mémoire partagée peut, à l'appui du gisement archivistique, contribuer au dialogue interculturel entre des pays, des continents et des populations.

29 Cf. la présentation de Soumiya JALAL à propos de l'association Casamémoire effectuée dans le cadre de ce symposium.

